

VILLE DE COLMAR

HAUT-RHIN



Colmar, le 30 avril 2010



LE MAIRE

Secrétariat

Monsieur Jean-Michel PAULUS
Vice-Président de la Confédération Nationale
des avocats
15 rue Soufflot
75005 PARIS

Monsieur le Vice-Président,

J'ai bien reçu votre courrier du 23 avril et le communiqué qui l'accompagnait concernant la situation extrême de M. Firmin YANGAMBI qui s'est vu condamné à mort par la Cour Militaire de Kinshasa-Gombe au Congo.

Il semble que de nombreuses irrégularités aient été commises durant le procès de M. YANGAMBI, au mépris des normes internationales.

En outre, la peine capitale prononcée est totalement disproportionnée, et semble ne reposer sur aucune preuve.

Je comprends donc le combat que vous menez en faveur de M. YANGAMBI et ne puis que vous soutenir dans votre démarche.

— Veuillez agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Gilbert MEYER